

**Laurent Plancke\***

Chargé d'études

**Clara Flament\***

Stagiaire, ingénierie de l'enquête en sciences sociales (Université Lille 1)

**Dr Emmanuel Benoît\*\***

**Yann Daniel\*\***

\*Fédération régionale de recherche en santé mentale Nord - Pas-de-Calais

\*\* Service médical régional Nord - Pas-de-Calais - Picardie de la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés (Cnamts)

## La psychiatrie libérale dans le Nord - Pas-de-Calais

Ce document porte sur les psychiatres libéraux, les consultations - en cabinet ou en clinique - remboursées qu'ils ont réalisées en 2013 et sur les assurés affiliés au régime général du Nord - Pas-de-Calais qui en ont bénéficié. Il est publié dans le cadre d'une convention signée entre le service médical régional de la Cnamts et la F2RSM.

En 2013, 33 930 personnes couvertes par le régime général de l'assurance-maladie ont consulté au moins une fois un des 154 médecins psychiatres libéraux dans le Nord - Pas-de-Calais, soit 9,2% de la population couverte. 313 465 consultations ont fait l'objet d'un remboursement, soit 9,2 par patient en moyenne annuelle [Tableau 1]. Chaque psychiatre a vu, en moyenne, 223 patients sur l'année.

### » Combien de psychiatres libéraux dans la région ?

Les psychiatres libéraux font surtout l'objet d'études démographiques, dans lesquelles sont décrits leur nombre, lieu d'implantation, âge, sexe... Elles sont principalement publiées par le Ministère de la santé, les caisses d'assurance-maladie et l'Ordre des médecins, souvent dans une perspective de planification.

L'effectif de psychiatres libéraux diffère selon les sources. Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, parmi les médecins en activité régulière<sup>1</sup>,

91 psychiatres exclusivement libéraux et 28 d'exercice mixte sont inscrits à l'Ordre des médecins dans le Nord - Pas-de-Calais, soit 119 au total [1]. Dans Adeli, le Ministère de la santé recense, au 1<sup>er</sup> janvier 2013, 120 psychiatres libéraux exclusifs et 28 d'exercice mixte, soit un total de 148 [2]. Enfin, dans la base exploitée pour le présent article, 154 psychiatres distincts ont été à l'origine de consultations remboursées par la Cnamts en 2013.

### Méthodologie

Ont été étudiées les consultations de psychiatres libéraux qui ont fait l'objet d'un remboursement à une caisse primaire d'assurance maladie du Nord - Pas-de-Calais en 2013. L'analyse infrarégionale est réalisée à l'échelon des 15 zones de proximité [3].

Des tris à plat ont été calculés ainsi que des taux bruts et standardisés de recours aux psychiatres, par sexe et classe d'âge, puis à l'échelon des 15 zones de proximité du Nord - Pas-de-Calais.

Une étude des corrélations - à l'échelle de ces mêmes zones - entre densité en psychiatres, taux de recours, taux de consultation, taux de fuite et diverses variables socio-

populationnelles (revenu médian des ménages, part de la population non diplômée, veuve, divorcée, part des familles monoparentales et part des professions supérieures, intermédiaires, employés et ouvriers) a été également réalisée pour apprécier les liens entre les variables relatives à l'offre et celles ayant trait à la demande.

Sont prises en compte les consultations des psychiatres libéraux de la région, qu'elles se déroulent en cabinet ou en clinique privée ; dans ce dernier cas, il peut s'agir d'une consultation ambulatoire ou d'un

### Chiffres clés (2013)

313 465 consultations

33 930 patients

154 psychiatres libéraux

9,2 consultations par patient

44,2% des psychiatres installés dans la zone de Lille

Les femmes consultent 1,6 fois plus que les hommes

0,92% de la population assurée a consulté un psychiatre libéral

acte durant une hospitalisation.

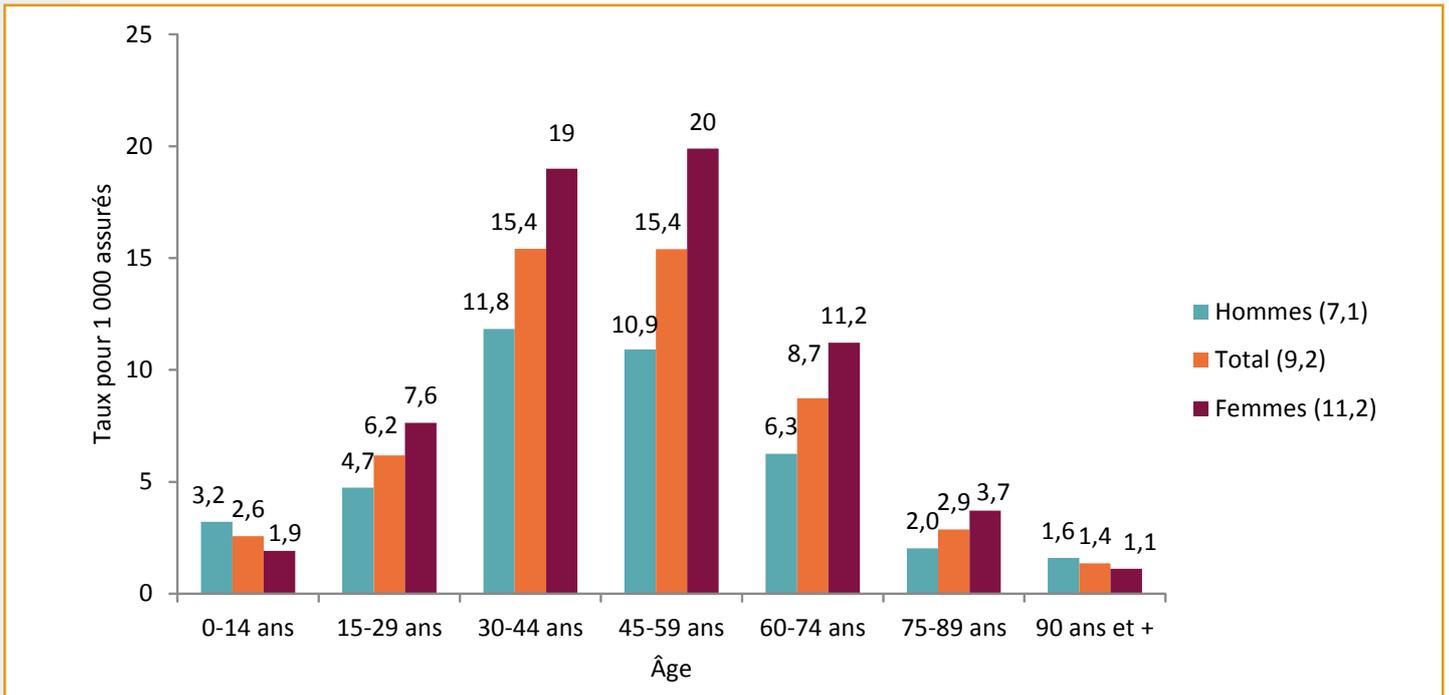
<sup>1</sup> Cette notion est reprise fréquemment dans les documents de l'Ordre des médecins, sans pour autant être définie. Ainsi, dans certains des documents publiés par cet organisme apparaît un total de 642 psychiatres, libéraux ou salariés, dans le Nord - Pas-de-Calais, alors que, dans d'autres rapports, c'est le chiffre de 601 médecins de cette spécialité « en exercice régulier » qui est retenu.

## » Une densité de psychiatres variable selon les zones de proximité

Le Nord - Pas-de-Calais compte 154 psychiatres libéraux, 44,2% sont implantés dans la zone de proximité de Lille (68), soit 9,4 psychiatres pour 100 000 habitants. Vient ensuite la zone du Calaisis avec 9 psychiatres installés, ce qui équivaut à 5,6 psychiatres pour 100 000 habitants, soit une densité 1,7 fois moins importante que celle de Lille. L'Audomarois (2 psychiatres) et Sambre-Avesnois

(4 psychiatres) ont une densité de psychiatres faible par rapport aux autres zones : 1,7 pour 100 000 habitants. Mais c'est la zone de Lens-Hénin (2 psychiatres installés) qui connaît la plus faible densité : 0,5 pour 100 000 habitants, soit une densité 18 fois moins importante que celle de Lille [Tableau 1].

Figure 1. Le recours aux psychiatres libéraux par sexe et classe d'âge. Nord - Pas-de-Calais. 2013. Taux pour 1000 assurés



Source : service médical régional de la Cnamts. Traitement : F2RSM.

## » Les femmes consultent plus que les hommes

Le taux de consultation psychiatrique est de 11,2% pour les femmes contre 7,1% pour les hommes. C'est à partir de 15-29 ans que les femmes ont un taux de recours supérieur aux hommes (7,6 % contre 4,7%). En moyenne le taux de recours des femmes est 1,6 fois supérieur à celui des hommes. Le taux de recours augmente avec l'âge jusque 30-44 ans pour les hommes pour atteindre

un taux de 11,8%, et descendre ensuite en dessous de 2% à partir de 75 ans. Chez les femmes, le maximum est atteint à 45-59 ans (20%) et descend ensuite à partir de 75 ans (3,7%) [Figure 1].

## » Une influence de la composition socio-professionnelle de la population et de la densité

La situation professionnelle influence le taux de recours aux psychiatres libéraux. Plus la proportion de professions intermédiaires et supérieures est importante dans la zone de proximité, plus le taux de recours est élevé ( $r=+0,57$

-  $p=0,03$  pour les professions intermédiaires et  $r=+0,60$   
 -  $p=0,02$  pour les cadres et professions intellectuelles supérieures). Le revenu influence également le taux de recours. Plus le revenu annuel moyen d'une zone est

Tableau 1. Caractéristiques des zones de proximité au regard de la psychiatrie libérale

Zone de proximité	Psy-chiatres	Densité pour 100000 habitants	Nombre de consultations en 2013	Nombre de consultants	Taux brut de consultation (en actes)	Taux standardisés de recours (pour 1000 habitants)	Nombre de patients par psychiatre	Nombre de consultations par patient
Arrageois	8	3,3	23 691	2 228	9,6	8,3	279	10,6
Audomarois	2	1,7	6 024	360	5,0	6,7	180	16,7
Béthune - Bruay	6	2,1	7 812	1 626	2,7	8,4	271	4,8
Boulonnais	6	3,7	8 141	1 280	5,0	8,2	213	6,4
Calais	9	5,6	24 746	2 077	15,4	12,1	231	11,9
Cambrésis	4	2,5	8 864	1 435	5,5	10,2	359	6,2
Douais	10	4,0	31 043	2 830	12,5	10,6	283	11,0
Dunkerquois	5	2,0	12 696	1 604	5,0	8,1	321	7,9
Flandre intérieure	5	2,7	12 017	1 592	6,6	10,2	318	7,5
Lens - Hénin	2	0,5	2 847	476	0,8	5,4	238	6,0
Lille	68	9,4	100 394	10 367	13,8	12,2	152	9,7
Montreuillois	3	2,7	11 665	673	10,4	7,7	224	17,3
Roubaix - Tourcoing	10	2,4	38 411	3 136	9,1	9,9	314	12,2
Sambre - Avesnois	4	1,7	7 533	845	3,2	5,4	211	8,9
Valenciennois	10	2,9	17 581	3 401	5,0	9,9	340	5,2
Total	152 <sup>1</sup>	3,8	313 465	33 930	7,8	9,2	223	9,2

<sup>1</sup> Ont été écartés les 2 psychiatres ayant eu moins de 20 consultations en 2013, dans le Nord - Pas-de-Calais.

Source : service médical régional de la Cnamts. Traitement : F2RSM.

élevé, plus le taux de recours est important ( $r=+0,55 - p=0,04$ ).

Le lien entre le taux de fuite et le taux de recours est négatif, c'est-à-dire que plus le taux de fuite est élevé, moins il y a de recours à un psychiatre libéral ( $r=-0,7 - p=0,0007$ ). Inversement pour le taux d'attraction, si celui-ci est important, le taux de recours sera élevé ( $r=+0,7 - p=0,0007$ ). Enfin plus il y a de psychiatres par habitant, plus le taux de recours est élevé ( $r=+0,76 - p=0,001$ ) ; l'offre détermine donc la demande.

## Définition

Le taux de fuite est la part de la population qui recourt à un soignant installé dans un autre lieu que celui où elle réside. Dans ce document, il est calculé à l'échelon des zones de proximité définies par l'Agence régionale de santé (ARS). Le taux d'attraction est la part des assurés qui est soignée dans le lieu où elle réside.

## » Une activité hétérogène des psychiatres

En 2013, 81,8% des psychiatres ont vu moins de 500 patients (126 psychiatres). Plus le nombre de patients est élevé, plus la proportion de psychiatres diminue (excepté pour les 9 psychiatres qui ont vu entre 700 et 799 patients). Quatre psychiatres ont vu plus de 900 patients alors que 36 en ont vu moins de 100 [Figure 2].

Un quart des psychiatres libéraux ont reçu moins de 114 patients en 2013, un quart en ont reçu de 115 à 256, un quart de 257 à 434, le dernier quart en ayant reçu 435 patients et plus. La zone de Lille est caractérisée par une part élevée de médecins à faible activité (nombre de patients inférieur à 257) ; 7 sur 10 sont dans ce cas, contre 5 sur 10 en moyenne régionale.

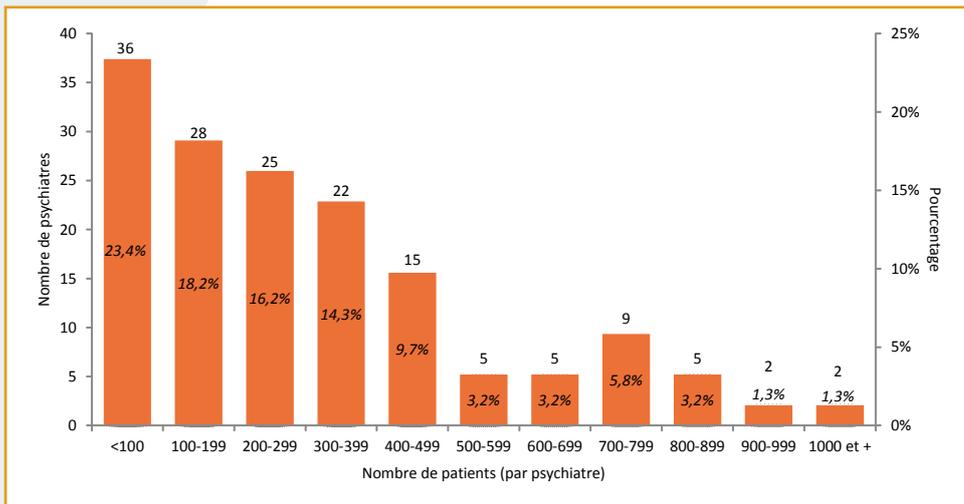
En 2013, 35,1% des psychiatres de la région réalisent moins de 1 000 consultations (54 psychiatres), 62,4% (96

en réalisent moins de 2 000 [Figure 3].

Un quart des psychiatres libéraux réalise moins de 725 consultations en 2013. Un quart en réalise de 725 à 1 547, un quart de 1548 à 2616, le dernier quart réalisant 2617 consultations et plus.

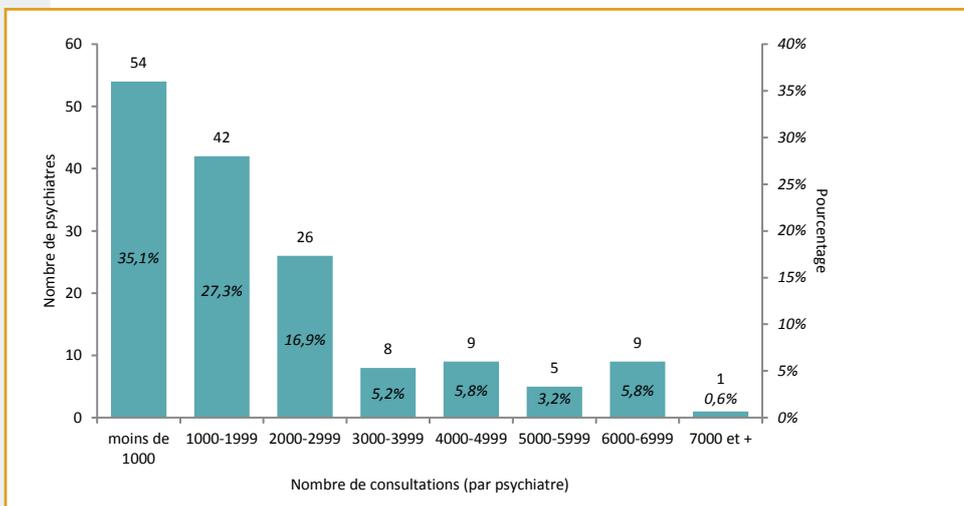
Cependant, nous devons souligner l'existence d'une activité très faible chez certains psychiatres (moins de 20 consultations et 20 patients en 2013 pour deux psychiatres). Cette variation du nombre de patients par psychiatre peut être liée, pour les praticiens exerçant en cabinet et en clinique, aux remplacements qu'ils sont amenés à faire : en période d'absence de leurs confrères ou de garde, ils sont amenés à consulter des patients qui ne sont pas leurs clients habituels, ce qui augmente leur file active.

Figure 2. Répartition des psychiatres selon leur nombre de patients. Nord - Pas-de-Calais. 2013.



Source : service médical régional de la Cnamts.  
Traitement : F2RSM.

Figure 3. Répartition des psychiatres selon leur nombre de consultations remboursées. Nord - Pas-de-Calais. 2013.



Source : service médical régional de la Cnamts.  
Traitement : F2RSM.

## >> Attractions et fuites

Le taux de fuite (part des patients qui ont consulté hors de leur zone de résidence) est de 32% en 2013. Le taux d'attraction est lié avec la densité de psychiatres. Plus il y a de psychiatres pour 100 000 habitants, plus le taux d'attraction est élevé ( $r=+0,69 - p=0,0045$ ).

### L'Arrageois

Dans l'Arrageois, un peu moins de deux tiers (64,7%) des patients consultent dans leur propre zone de proximité où exercent 8 psychiatres. Les fuites s'effectuent surtout vers les zones voisines : le Douaisis (11,3%), Lille (6,9%) et le Cambrésis (4,4%).

### Le Douaisis

Environ 4 patients sur 5 dans le Douaisis consultent chez

un psychiatre libéral exerçant dans la même zone de proximité (77,3%). Les fuites s'effectuent à Lille (7,9%) et dans le Valenciennois (7,3%).

### Roubaix-Tourcoing

La zone de Roubaix-Tourcoing (10 psychiatres) a un taux d'attraction de 60,1% et des flux importants vers la zone voisine de Lille (36,7%).

### Le Sambre-Avesnois et le Cambrésis

Le Sambre-Avesnois (4 psychiatres installés) retient 44,8% des patients résidant dans cette zone alors que le Cambrésis (4 psychiatres) en retient 67,3%. Ces zones voisines ont des fuites respectives entre elles. Par exemple, 31,5% des patients dans le Sambre-Avesnois

## >> Attractions et fuites (suite)

vont dans le Valenciennais, 11,3% dans le Cambrésis et 10% à Lille. De même, 12,8% des patients résidant dans le Cambrésis consultent en Sambre-Avesnois.

### Béthune-Bruay et Flandre intérieure

Plus de la moitié des patients de Béthune-Bruay et de Flandre intérieure consultent dans leur zone de résidence (55,1% et 54,4%). L'Arrageois est la seconde zone de consultation pour Béthune (12,9%) ; vient ensuite la zone de Lille (10%) et de Flandre intérieure (9,1%). Alors qu'en Flandre intérieure, 34,6% des patients résidant dans cette zone vont à Lille.

### Le Littoral

Les zones de proximité du Littoral comme le Calaisis, le Boulonnais et le Montreuillois ont des taux d'attraction de 73,1%, 78% et de 56,1%. Les fuites s'effectuent d'avantage dans les zones voisines.

Le Boulonnais voit 7,5% de ses patients consulter dans

le Montreuillois et 7,2% dans le Calaisis. Alors que le Montreuillois a un taux de fuite de 28,1% vers l'Arrageois et 8,3% vers le Boulonnais. Les patients calaisiens vont en seconde destination vers le Dunkerquois (13,2%) et vers le Boulonnais (8,7%).

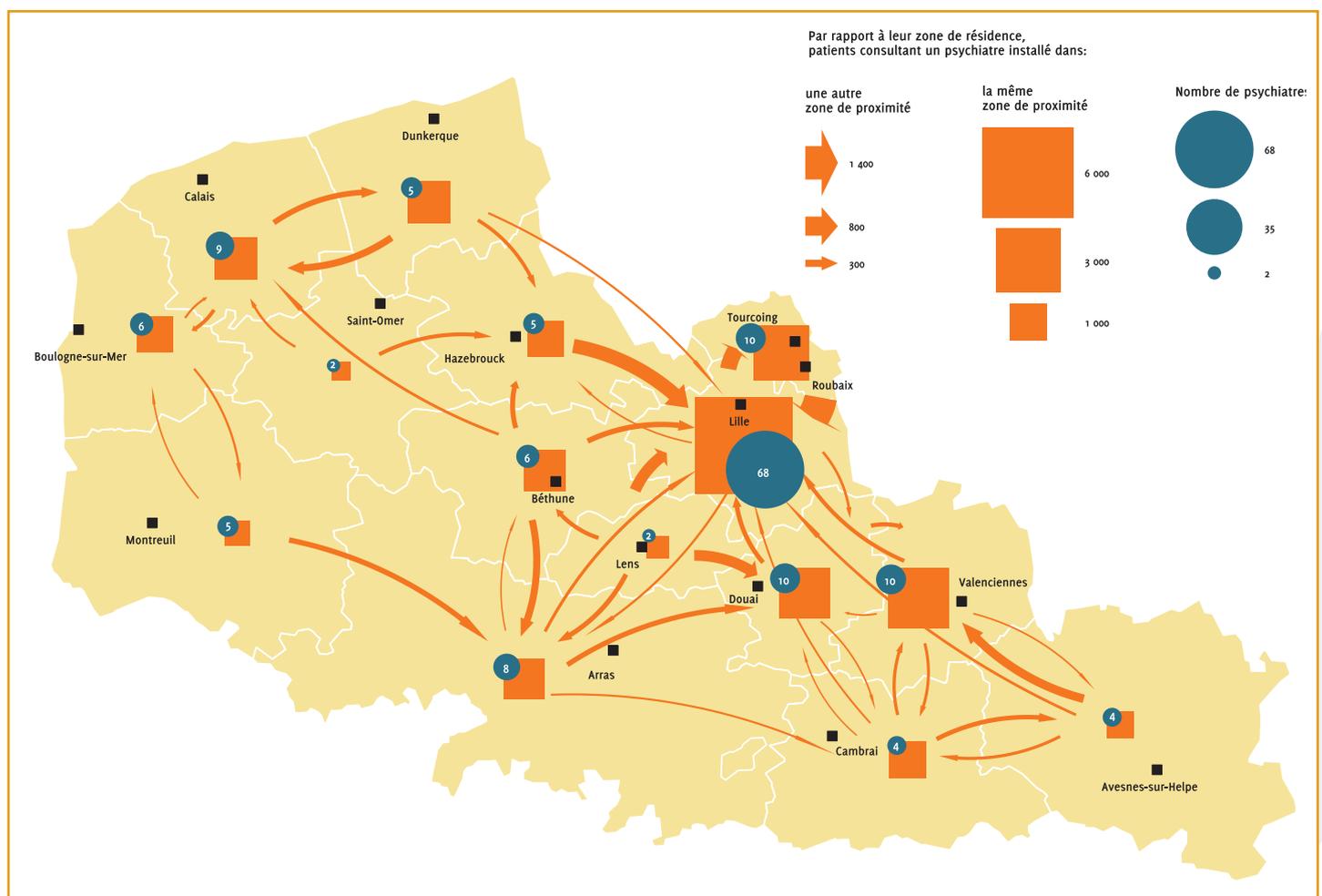
### Un faible taux d'attraction

Un tiers des patients dans l'Audomarois consulte au moins l'un des deux psychiatres exerçant dans cette même zone (33,2%). La Flandre Intérieure, le Calaisis et le Boulonnais attirent respectivement 22,3%, 13,7% et 7,2% des patients de la zone de Saint-Omer. Lens-Hénin possède le taux d'attraction le plus faible (20,3%), seuls 2 psychiatres libéraux y sont installés. Ces résidents consultent à Lille (26,4%), dans le Douais (25,2%) et dans l'Arrageois (11,3%).

### Un fort taux d'attraction

Lille et Valenciennes ont les taux d'attraction les plus élevés

Carte 1. Patients ayant consulté un psychiatre libéral. Lieu de résidence et lieu de prise en charge. Nord - Pas-de-Calais 2013. N= 33 930 patients. N2 = 154 psychiatres



Source : service médical régional de La Cnamts. Traitement : F2RSM.

## >> Attractions et fuites (suite)

(85,5% et 84,5%), avec 68 et 10 psychiatres. Les patients de la zone de proximité lilloise vont également consulter à Roubaix-Tourcoing (8,4%) alors que les Valenciennois vont dans le Cambrésis (3,9%). Le Dunkerquois, avec 5 psychiatres installés, a un taux d'attraction de 67,4%. Les patients du Dunkerquois vont également dans la zone du Calaisis (15,3%).

La carte 1 fait apparaître les distances parfois importantes que parcourent les patients des psychiatres libéraux

pour les consulter. Cet éloignement est parfois lié à la réputation du psychiatre choisi ; ses patients n'hésitent pas à des déplacements plus ou moins importants pour le consulter s'il leur a été conseillé. D'autres patients vont choisir, à l'issue de leur hospitalisation, de continuer à consulter le praticien qui les a suivis durant leur séjour en clinique, même si son cabinet est éloigné de leur domicile. L'éloignement ainsi que le reste à payer important dans la majorité des cas constituent des freins objectifs à l'accessibilité à ce type de spécialité médicale.

Tableau 2. Evolution du nombre de psychiatres, de consultants et de consultations. Nord - Pas-de-Calais. 2010 et 2013.

	2010	2013	Evolution
Nombre de psychiatres	139	154	+9,7%
Nombre de consultants	28 796	33 930	+15,1%
Nombre de consultations	220 672	313 465	+29,6%

Source : service médical régional de La Cnamts. Traitement : F2RSM.

## >> Evolutions 2010-2013

Sur l'ensemble des indicateurs présentés dans le tableau 2, on observe une hausse entre 2010 et 2013 ; c'est particulièrement le cas du nombre de consultations qui enregistre un bond de 30% en 3 ans [4]. L'augmentation du nombre de psychiatres est rapide, même si leur densité reste faible dans le Nord - Pas-de-Calais par rapport à celle des autres régions françaises [5].

Durant cette période, le nombre de cliniques psychiatriques passe de 5 à 6 dans le Nord - Pas-de-Calais, avec l'ouverture

- en juin 2012 - de la clinique du Virval à Calais.

Très inégalement répartie sur le territoire régional, l'offre psychiatrique libérale n'en est pas moins en augmentation rapide, à l'image de l'ensemble de la spécialité dans le Nord - Pas-de-Calais. Cette augmentation de l'offre s'accompagne d'une forte hausse de la demande, qui s'exprime parfois au prix de déplacements importants vers le lieu d'implantation des cabinets, très concentrés dans la zone de Lille.

## >> Références

1. Ordre des médecins. Cartographie interactive de la démographie médicale  
<http://demographie.medecin.fr/demographie>
2. Ministère de la santé, Répertoire Adeli  
<http://www.sante.gouv.fr/repertoire-adel.html>
3. ARS Nord - Pas-de-Calais, le projet régional de santé du NPDC. Les territoires de santé. Pp 8-9  
[http://www.ars.nordpasdecalais.sante.fr/fileadmin/NORD-PAS-DE-CALAIS/Actualites/Communiqués\\_de\\_presse/dossier\\_synthese\\_sur\\_les\\_territoires.pdf](http://www.ars.nordpasdecalais.sante.fr/fileadmin/NORD-PAS-DE-CALAIS/Actualites/Communiqués_de_presse/dossier_synthese_sur_les_territoires.pdf)

4. Plancke L., Amariei A., Benoît E., Recours aux psychiatres libéraux dans la région, Lille, URPS-ML infos, n°4, janvier-février 2012.  
<http://www.urps5962ml.fr/sites/default/files/images/URPS-ml-infos-4.pdf>
5. Plancke L., Bavdek R. Les disparités régionales en santé mentale et en psychiatrie. La situation du Nord - Pas-de-Calais en France métropolitaine, Lille, Fédération régionale de recherche en santé mentale Nord - Pas-de-Calais, 2013, p 14.  
<http://www.santementale5962.com/ressources-et-outils/les-editions-de-la-f2rsm/article/disparites-regionales-en-sante>

## >> Remerciement

Les auteurs remercient le Dr Nicolas Bouche pour sa relecture attentive et ses remarques avisées.